

Saint-Jacques-  
le-Mineur



# AVIS PUBLIC

## Dérogations mineures

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'à une séance du Conseil qui se tiendra le mardi 11 juillet 2017 à 19h00 au Centre communautaire, au 119 rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

### **1406, rue des Marchands (zone R1-216)**

#### Nature de la demande :

Le propriétaire demande une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 5 645 666, au 1406, rue des Marchands en vue que soit diminué de 0.38mètre la distance libre entre le bâtiment principal du 1404 rue des Marchands adjacent à un bâtiment unifamilial isolé avec une marge latérale égale à zéro situé au 1406 rue des Marchands. La distance restante sera de 2.12m au lieu de 2.5 tel qu'exigé à l'article 2.5.2.18 du règlement de zonage 1000-91.

### **800, boul. Édouard VII (zone A-122)**

#### Nature de la demande :

Le propriétaire demande une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé sur le lot 2 710 914, au 800, boul. Édouard VII en vue que soit autorisée la construction d'un garage résidentiel isolé ayant une hauteur de 6.09mètres au lieu de 4.88 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes lors de la séance ci-avant mentionnée.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce vendredi 23 juin 2017

Jean-Pierre Cayer, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, soussigné, Jean-Pierre Cayer, Dg et sec.-trés. certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 17h00, le 23 juin 2017.

Jean-Pierre Cayer, Directeur général et secrétaire-trésorier